



COMMUNE DE RENNAZ
Municipalité
Route d'Arvel 10
1847 Rennaz

AVIS A LA POPULATION

N/réf : 82.01

Rennaz, le 19 décembre 2022

Risque de pénurie énergétique et économie d'énergie

Vous avez été informé via différents médias de la raréfaction des ressources énergétiques et de possibles difficultés d'approvisionnement. C'est à la fin de l'hiver que la situation risque d'être la plus tendue.

Afin de pallier au maximum le manque de ressources, la Confédération a émis des recommandations pour que chacun, citoyen et entreprise, participe aux économies d'énergie.

Conformément à ces prescriptions, la Municipalité de Rennaz applique un certain nombre de mesures afin de réduire sa consommation énergétique.



Mesures recommandées pour tous :

- ✓ Eteindre les lumières non essentielles ;
- ✓ Remplacer les anciennes sources lumineuses par des LED ;
- ✓ Réduire le temps d'éclairage des décorations lumineuses ;
- ✓ Privilégier les détecteurs de mouvement pour l'éclairage extérieur ;
- ✓ Limiter le chauffage à 20° et éviter de laisser les fenêtres ouvertes ;
- ✓ Eviter l'usage de chauffages mobiles, comme les radiateurs électriques ;
- ✓ Economiser l'eau potable et limiter la production des eaux usées en privilégiant les douches rapides aux bains. Ne pas laisser couler l'eau inutilement lors de la préparation des repas.

Rendez-vous sur www.stop-gaspillage.ch pour obtenir de plus amples informations sur la marche à suivre afin d'économiser l'énergie et sur la situation énergétique actuelle en Suisse.

Plan OSTRAL :

Le plan OSTRAL est l'organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise. Elle devient active sur l'ordre de la Confédération si une pénurie d'électricité survient :

www.ostral.ch.

Point de rencontre d'urgence (PRU) :

Les communes ont pour mission d'instaurer des points de rencontre d'urgence en cas de coupure de courant durant plusieurs heures. Pour Rennaz, un seul point de rencontre, situé à la salle de L'arennaz, route d'Arvel 2 sera mis sur place en cas de délestage ou de black-out.

Ce local permettra d'accueillir la population vulnérable, garantir le maintien des tâches essentielles de l'administration communale et permettra la prise en charge des appels d'urgence. Si nécessaire, des informations plus précises vous seront communiquées.

Ensemble, nous pouvons réduire considérablement la consommation d'énergie au quotidien, sans pour autant perdre en qualité de vie.

Nous vous remercions de votre attention.

La Municipalité